

VENEZUELA - Situation des droits humains dans la conjoncture actuelle : une perspective alternative

Ana Barrios, Marieva Caguaripano *et al.*

mardi 11 mars 2014, mis en ligne par [Dial](#)

Les évènements des derniers mois au Venezuela sont très complexes et ce n'est pas les simplifications réductrices et partiales des médias de masse, en France et au-delà, qui peuvent aider à y voir plus clair. La situation évoluant rapidement, il serait prétentieux et vain de chercher à proposer une analyse définitive des choses. Dans ce numéro, nous avons choisi de publier deux articles évoquant différentes facettes de la conjoncture. Le premier, ci-dessous est une déclaration d'activistes et de militants vénézuéliens engagés dans la défense des droits humains. Le [second](#) a été rédigé par Simón Rodríguez Porras, militant du Parti socialisme et liberté (PSL), parti d'opposition de gauche au gouvernement actuel. La version originale de cette déclaration a été publiée le 24 février et la traduction française, le 2 mars.

Les signataires ci-dessous, activistes et militants des droits humains qui, depuis des décennies sommes engagé-e-s dans des organisations de droits humains vénézuéliennes, nous prononçons sur la conjoncture vénézuélienne actuelle dans les termes suivants :

Sur l'instrumentalisation du discours des droits humains

En 2003, Amnesty International avait tiré la sonnette d'alarme à propos de l'instrumentalisation du discours des droits humains au Venezuela [1]. Cet avertissement reste valable aujourd'hui. Nous voyons avec préoccupation comment certains secteurs de l'opposition ont cherché à créer la matrice d'opinion selon laquelle, au Venezuela, des jeunes qui exercent leur droit à la manifestation pacifique sont réprimés et assassinés par l'État, dans un contexte généralisé et systématique de violation des droits humains. Cette stratégie fait des droits humains un instrument pour affaiblir un gouvernement démocratiquement élu et ignorer le vote de la majorité de la population exprimé lors des élections présidentielles d'avril 2013 et municipales de décembre 2013. Cette image de « répression par l'État » a pour but, de toute évidence, de délégitimer le gouvernement du Président Maduro sur les plans national et international et de forcer une « sortie » [2] non prévue par la Constitution.

Sur les victimes

Nous avons suivi avec préoccupation les informations sur les violations des droits humains lors des violences d'il y a quelques jours. L'analyse de l'information disponible donne des indices clairs sur l'origine multiple de la violence.

[...] [3]

En résumé, quatre des victimes décédées ont été attribuées à des forces de sécurité [4] et les sept autres à l'action d'autres civils. Nous déplorons toutes ces morts dans les mêmes termes et exigeons des pouvoirs publics qu'ils éclaircissent ces faits, qu'ils punissent les responsables [5] et modifient les conditions qui ont permis ces morts. De même nous exigeons une enquête sur la véracité d'informations parues dans des médias nationaux sur des cas de tortures et de mauvais traitements infligés à des jeunes arrêtés dans l'État de Carabobo ; ainsi que sur les dégâts causés par des manifestants qui ont exercé la violence contre des biens privés et, en grande partie, contre des services publics fondamentaux pour la population comme le Métro de Caracas [6], la chaîne d'alimentation populaire PDVAL [7], l'entreprise publique de télécommunications (CANTV) [8] et le système de distribution d'électricité [9]

Sur l'origine des manifestations et leurs acteurs

À la fin de janvier 2014 s'est produit un fait inédit dans le scénario de polarisation qui a marqué le pays ces dernières années : des leaders de l'opposition et le gouvernement ont décidé de travailler de manière conjointe en matière de sécurité citoyenne, à la suite de l'appel de l'exécutif à construire une feuille de route nationale. Dans le même temps, le gouvernement a pris un train de mesures de caractère urgent et prioritaire pour faire baisser la spéculation et l'accaparement. Dans les premiers jours de février, alors que le processus de dialogue était en marche, se produisirent les premières violences dans l'État de Táchira qui revêt une importance stratégique parce qu'il est l'épicentre de la contrebande de produits de base vers la Colombie. Ces faits coïncidèrent avec l'appel à descendre dans la rue pour forcer la « sortie » du gouvernement constitutionnel, lancé par la députée María Corina Machado et le leader du parti d'opposition Voluntad Popular, Leopoldo López [10].

La veille du 12 février l'appel à manifester du mouvement étudiant d'opposition revendiquait la liberté des personnes arrêtées pour les violences menées dans l'État du Táchira. Cette journée d'action qui commença pacifiquement fut entraînée dans une spirale de violence qui s'est poursuivie jusqu'à ces derniers jours. Le slogan initial fut substitué par l'appel à descendre dans la rue pour obtenir la « sortie du gouvernement ».

Ces actions mêlaient sans aucun doute des manifestants aux intentions pacifiques à d'autres qui, comme leurs actions l'ont montré, avaient pour objectif de déclencher la violence [11]. Les manifestations ont fini par épouser l'agenda de partis politiques voulant une sortie anticipée du gouvernement actuel. Cela expliquerait qu'elles se concentraient dans les États et dans les zones de la capitale où l'opposition de droite compte la majorité de ses adeptes. Comme on pouvait s'y attendre, ces journées d'action ont interrompu momentanément le dialogue entre le gouvernement et l'opposition [12].

Sur la criminalisation de secteurs civils

Autre élément à souligner, la criminalisation de la figure vague de « collectifs armés » ou de « collectifs de motards chavistes » présentés comme des « groupes parapoliciers ». Les derniers jours ont vu circuler dans les médias et dans les réseaux sociaux des accusations contre ces groupes rendus responsables de graves délits dans de supposés affrontements avec les manifestants d'opposition.

Il est exact que depuis plus de trente ans existent dans quelques zones du pays des groupuscules de gauche qui s'identifient à la lutte armée, et dont la majeure partie a affiché sa sympathie pour le gouvernement bolivarien. Face à ce caractère « armé », le président Chávez a insisté avec force et de manière répétée sur le fait que l'usage de la force est réservé partout aux États et que ceux qui sortiraient du cadre légal devraient en subir les conséquences [13]. Le président Nicolas Maduro a maintenu cette ligne. Dénonçant récemment la présence de civils armés dans des manifestations, il a déclaré : « il y avait des gens vêtus de civils que nous sommes en train de rechercher parce qu'il a été prouvé qu'ils ont ouvert le feu. Ils doivent être arrêtés. D'abord parce qu'ils n'avaient rien à faire là, sous aucun prétexte, et encore moins avec des armes et encore moins en train de tirer. Prenons garde aux infiltrés. » [14]

La présence de certains civils armés dans des manifestations de l'opposition a déclenché une diabolisation de tout motard de secteur populaire ou de collectif sympathisant du chavisme. C'est sur cette base qu'ont

été justifiés des dispositifs comme des câbles d'acier tendus en travers d'avenues ou de rues à une hauteur de 1,20m environ, et qui ont déjà coûté la vie à deux personnes.

Vu ce qui précède :

1. Nous exigeons des pouvoirs publics la poursuite des enquêtes sur toutes les dénonciations de violations des droits humains et ce jusqu'aux ultimes conséquences.
2. Nous rejetons de la manière la plus ferme les actions contraires aux droits humains de la part des forces de sécurité qui se sont produites dans certaines des manifestations de l'opposition. Il s'agit d'actions menées hors du nouveau paradigme de sécurité promu par le gouvernement lui-même et consacré par le Plan de la patrie choisi par les électeurs.
3. Nous rejetons tout appel des forces politiques d'opposition à ignorer les voies constitutionnelles légitimes et à forcer une sortie anticipée de l'actuel gouvernement. Leurs actions s'opposent non seulement à l'institutionnalité démocratique mais aussi, de manière directe, à la décision de la majorité de la population de soutenir les candidats du gouvernement lors de processus électoraux nationaux.
4. Nous demandons à la population de ne pas céder aux provocations de secteurs politiques qui appuient la violence comme forme d'action et de dénoncer de telles initiatives aux autorités compétentes.
5. Nous soutenons l'appel au dialogue national et nous exhortons toutes les parties à y prendre part activement, afin de surmonter les différends politiques de manière responsable, dans le respect des règles de la démocratie et de l'État démocratique et social de droit et de justice.
6. Nous rejetons l'ingérence et l'intervention de pays étrangers dans des conflits que doivent résoudre la société vénézuélienne et ses institutions démocratiques.
7. Nous condamnons la manipulation que quelques médias nationaux et internationaux, ainsi que certaines organisations de l'auto-proclamée « société civile » ont faite de la situation, en présentant une image faussée et sans scrupules de la réalité nationale, qui encourage la violence et invisibilise certains des acteurs du conflit. Et nous encourageons la communauté internationale et en particulier les organisations de droits humains, à recouper et à vérifier avec soin les informations qui circulent sur le Venezuela.

Signataires :

1. Ana Barrios, C.I. 5.451.122. Membre de l'équipe de coordination de Provea (1990-1995). Membre d'Amnesty International Venezuela (2004-2009). Membre associée du Réseau d'appui pour la justice et la paix (2000-actuellement).

2. Marieva Caguaripano, C.I. 10.378016. Communicatrice. Coordinatrice de la section de Communication et Information, et membre de l'équipe de coordination de Provea (1990, 1995). Productrice des campagnes de prévention et de conscientisation sur la maternité précoce et la violence domestique (2010-2012).

3. Alba Carosio, C.I. 11858059. Militante féministe. Coordinatrice de recherches du Centre d'études de la femme de l'Université centrale du Venezuela. Membre active du Réseau de collectifs « La Araña feminista ».

4. Cristóbal Cornieles Perret Gentil, C.I. 10.817.524. Avocat. Membre de l'assemblée du Réseau d'appui pour la justice et la paix (2006). Membre consultant de CECODAP (1999-2007). Membre de l'équipe de conseil juridique de ACCSI (1999-2000) ; Membre du Collectif d'appui intégral des droits des travailleurs (Aportes, 1995-1998) et membre de Provea (1994- 1995).

5. Luis Díaz, C.I. 11.488.047. Chercheur, Centre pour la paix et les droits humains, Université centrale du Venezuela, 1996-2009.

6. Michael Adolfo Díaz Mendoza, C.I. 17.066.609. Avocat et activiste des droits humains. Collaborateur du Centre d'appui communauté-université CEA-UC (2000-2008), membre du Collectif d'éducation et investigation pour le développement social - CEIDES (2008-2010).

7. Isamar Escalona, C.I. 7.981.055. Responsable de Groupes et réseaux. Département d'éducation de Provea (2000-2006).

- 8. Pedro Pablo Fanega**, C.I. 6.241.410. Membre du Centre d'organisation communautaire et des droits humains de l'État de Vargas, CODEHVA (2004-2007). Membre de la Commission nationale pour la réforme de la police (2006-2007).
- 9. Pablo Fernández Blanco**, C.I. 23.527.749. Coordinateur du Programme d'éducation aux droits humains (1996-2005) et Coordinateur général (2006-2012) du Réseau d'appui pour la justice et la paix.
- 10. Judith Galarza Campos**. Affectée par la disparition forcée pour motifs politiques de sa sœur Leticia Galarza, produite dans le District Fédéral de Mexico, le 5 janvier 1978. Fondatrice du Comité indépendant de Chihuahua pour la défense des droits humains et d'AFADEM. Actuelle Secrétaire exécutive de la Fédération latino-américaine de familles de prisonniers et de disparus (FEDEFAM).
- 11. Jesús Chucho García**, C.I. 4.168.353. Militant du mouvement pour les droits de la communauté afro-descendante. Fondation Afroamérica et La Diáspora Africana.
- 12. Iván González Alvarado**, C.I. : 7.379.876. Membre de l'Assemblée et consultant de Provea (1994-2013).
- 13. Enrique González**, C.I. 29.525.916. Membre de Provea (1995-1999), ACCSI (2000-2001), chercheur du CECODAP (2002-2003).
- 14. Antonio J. González Plessmann**, C.I. 10.866.332. Membre de l'équipe de coordination de Provea (1999-2005). Membre associé du Réseau d'appui pour la justice et la paix (2005 - aujourd'hui).
- 15. Martha Lía Grajales Pineda**, C.I. 29.565.914. Coordinatrice du Programme d'éducation aux droits humains - Réseau d'appui pour la justice et la Paix (2008-2009) ; membre de l'Assemblée générale du Réseau d'appui pour la justice et la paix.
- 16. Alejandra Guédez**, C.I. 13.748.311. Anthropologue, productrice audiovisuelle et chercheuse, expérience au sein des communautés indiennes et afrodescendantes, conseils communaux, acteurs de la culture populaire, mères adolescentes, monde de l'enfance.
- 17. Maryluz Guillén Rodríguez**, C.I. 11.557.841. Diplômée en relations internationales, membre du Réseau d'appui pour la justice et la paix (1993-actuellement). Chercheuse et enseignante de l'École des droits humains « Juan Vives Suria » de la « Defensoría del Pueblo ».
- 18. Erick Gutiérrez García**, C.I. 6.976.990. Avocat, volontaire des Cliniques juridiques (1987). Chercheur de Provea. Secrétaire exécutif du chapitre vénézuélien de la Plateforme interaméricaine des droits humains, de la démocratie et du développement (PIDDDH). Enseignant de l'École des droits humains de la « Defensoría del Pueblo ».
- 19. Héctor Gutiérrez García**, C.I. 6976989. Enseignant et chercheur de l'École des droits humains « Juan Vives Suria », 2011-2014.
- 20. María Lucrecia Hernández**, C.I. 26.783.758, avocate et activiste des droits humains.
- 21. María Paula Herrero**, C.I. 14.444.733. Directrice exécutive du département de Communication et Information de Provea (1989, 1996).
- 22. Antonio J. Marasciulo Davies**, C.I. 15.394.380. Criminologue, conseiller juridique, membre de l'équipe fondatrice de l'UNES (2010-2012).
- 23. Elba Martínez Vargas**. C.I. 6.914.739. Diplômée en relations internationales. Responsable du Projet d'éducation aux droits humains de la section vénézuélienne d'Amnesty International (1992-1993). Membre de l'équipe de Provea (1994-1996).
- 24. África Matute**, C.I. 18.011.961. Avocate et activiste des droits humains, membre du Programme d'accompagnement intégral des personnes victimes de violence, Réseau d'appui pour la justice et la paix (2010-2013).
- 25. Lilian Montero Rodríguez**, C.I. 6.427.029. Sociologue et avocate ; promotrice et avocate des droits des enfants et adolescents. CECODAP (1991-2007). Coordinatrice du Département des droits collectifs du Conseil national des droits de l'enfant et des adolescents (1999-2000). Membre de l'Assemblée du Réseau d'appui pour la justice et pour la paix (2009-2014).
- 26. Vicmar Morillo Gil**, C. I. 7958276. Directrice du département d'Information et Communication de Provea (1993-1999/2000-2004). Membre de l'Assemblée du Réseau d'appui pour la justice et la paix.
- 27. María Teresa Quispe**, C.I. 82.026.345. Coordinatrice générale du groupe de travail socio-environnemental pour l'Amazonie « Wataniba ».
- 28. Maureen Riveros**, C.I. 6.280.434. Communicatrice et activiste des droits humains, Comité contre l'oubli et pour la vie. Provea (1999-2006).
- 29. Ileana Ruiz**, C.I. 6.084.832. Communicatrice sociale et membre du Réseau d'appui pour la justice et

la paix depuis 1987 : éducation aux droits humains, communication populaire, usage alternatif du droit et réhabilitation des victimes de tortures.

30. Bárbara Tineo Toro, C.I. 14.531.267. Travailleuse sociale et activiste des droits humains.

31. Justino Urbina Vargas, C.I. 4.233.937. Éducateur et communicateur populaire, membre fondateur de Provea et membre actif de cette organisation (1989 et 1995).

32. Belkis Urdaneta, C.I. 9.740.076. Membre associée du Réseau d'appui pour la justice et pour la paix (1995-2014).

33. Rosinés Villalobos León, C.I. 10.474.725. Membre du Réseau d'appui pour la justice et pour la paix (1996 - 2005).

34. Asia Villegas Poljak, C.I. 6.355.311. Docteure en sciences médicales. Activiste du Mouvement de femmes, spécialiste en droits de la santé et droits reproductifs de la femme. Avocate spéciale avec compétence nationale pour les secteurs de santé et de sécurité sociale de la « Defensoría del Pueblo » (2003-2004). Coordinatrice de la Commission des droits humains et des garanties constitutionnelles de l'Assemblée constituante (1999).

- **Dial** - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 3273.

- Traduction de Thierry Deronne. Traduction relue et ponctuellement complétée par Dial.

- Source (espagnol) : [ALAI](#), 26 février 2014.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, le traducteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Amnesty International, « Venezuela : Una Agenda de Derechos Humanos ante la crisis actual », 2003.

[2] « *Salida* » [Démission] est la consigne publique du mouvement mené par Leopoldo López.

[3] Suit une liste provisoire de noms arrêtée au 23 février — NdT.

[4] À ce sujet, les informations abondent dans les médias de masse. En voici quelques exemples : <http://www.ultimasnoticias.com.ve/noticias/actualidad/sucesos/funcionario-del-sebin-que-disparo-el-12-f-esta-det.aspx> ;

<http://www.ultimasnoticias.com.ve/noticias/actualidad/sucesos/murio-geraldine-moreno-estudiante-que-fue-herida-e.aspx> ;

<http://www.eluniversal.com/nacional-y-politica/protestas-en-venezuela/140221/fallecio-ingeniero-golpea-do-en-manifestaciones-de-la-candelaria>.

[5] <http://www.noticias24.com/venezuela/noticia/223727/?ppp> et <http://www.ultimasnoticias.com.ve/noticias/actualidad/sucesos/funcionario-del-sebin-que-disparo-el-12-f-esta-det.aspx>.

[6] <http://www.mtt.gob.ve/?p=2164> et <http://globovision.com/articulo/el-trouidi-denuncia-agresiones-a-trabajadores-y-danos-en-el-metro-de-caracas>.

[7] <http://panorama.com.ve/portal/app/push/noticia100782.php>.

[8] <http://www.tecnoinforme.com/2014/02/21/trabajadores-de-cantv-repudian-ataques-a-sus-instalacion>

es/.

[9] <http://www.entornointeligente.com/articulo/2082414/GLOBALES-En-fotos-Destrozos-de-grupos-violentos-a-instalaciones-electricas-de-Venezuela->.

[10] <http://diariodecaracas.com/politica/leopoldo-lopez-maria-corina-machado-haran-anuncios-importantes-hoy-lasalida>.

[11] <http://m.eluniversal.com/nacional-y-politica/140222/cabello-anuncio-la-incautacion-de-360-bombas-molotov-en-carabobo>.

[12] Ce dialogue a été renoué lors de la Conférence nationale pour la paix, le 27 février, à l’initiative du président Maduro — NdT.

[13] <http://www.noticias24.com/actualidad/noticia/24191/chavez-pide-que-se-detenga-a-valentin-santana-y-regana-a-lina-ron/>.

[14] <http://www.aporrea.org/ddhh/n245737.html>.